



---

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**CONCERTATION PREALABLE**

**SYNTHESE**

**Atelier territorial**

**Beaumont de Lomagne, 2 mai 2023**

Dans le cadre de la concertation préalable du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Neste et Rivières de Gascogne, 20 personnes se sont rendues à la salle des fêtes de Beaumont de Lomagne le 2 mai 2023. Elles ont été accueillies par Jean Luc Deprince, Maire de Beaumont de Lomagne et Guy Mantovani, Président de la Commission Géographique de la CLE. Parmi les participant.e.s à cette réunion 3 personnes étaient déjà venues sur d'autres temps de rencontres organisés dans le cadre de la concertation et 2 avaient répondu au questionnaire en ligne. Une majorité des personnes présentes étaient là pour partager leurs visions autour de la gestion de l'eau sur le territoire.



**21** participant.e.s :

**4** habitant.e.s

**5** membres d'un syndicat de rivière

**5** membres d'une institution publique

**3** élu.e.s

**2** membres de la CLE

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Neste et Rivière de Gascogne, l'atelier visait à :

**1/ Informer les participant.e.s à propos des enjeux et problématiques liés à la construction du SAGE**, grâce, d'une part, à une présentation des éléments saillants de l'état diagnostic de l'eau sur le territoire par Karine Liéron, animatrice du SAGE et un temps de questions/réponses. D'autre part, une présentation d'une maquette de zones humides réalisée par les étudiant.e.s du BTS GPN de Masseube.

**2/ Construire des scénarios prospectifs visant à nourrir la phase « tendances et scénarios » de la CLE**, par temps d'échange en groupes proposant d'abord un moment de priorisation collective des enjeux (*inondations, qualité, usages, biodiversité, quantité*) puis de débat autour d'une situation fictive permettant au groupe de se projeter parmi les :

- La rupture soudaine du canal de la Neste
- L'eau, un bien devenu rare
- La qualité de l'eau s'est beaucoup dégradée
- Les inondations se sont multipliées
- La qualité des sols et la biodiversité se sont largement dégradés

Cette synthèse retrace plus précisément les questions et réponses apportées lors du temps 1, ainsi que les échanges menés en groupes restitués par les portes paroles à l'oral et pris en note par les facilitatrices.

## 1/ Découverte du territoire et de son fonctionnement hydraulique

### A. Maquette zones humides des étudiant.e.s en BTS GPN de Masseube

L'équipe d'animation du SAGE a présenté une maquette représentant les différents types de zones humides et leurs fonctionnalités. Cette maquette avait été réalisée par les étudiant.e.s du BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de l'Institut Saint-Christophe de Masseube.

Quelques questions ont été posées par les participant.e.s et Sarah Labriffe et Marion Harlé (équipe d'animation du SAGE) ont pu y répondre. En voici quelques exemples :

- *Pourquoi ne montre-t-on pas les retenues collinaires sur la maquette ?*
- *Quelle quantité du territoire est couverte par les zones humides ?*
- *Comment faire pour retenir l'eau sur le territoire ?*
- *Où se trouvent les tourbières sur le territoire SAGE NRG ?*



### B. Découverte du territoire et des enjeux du SAGE NRG

Les réponses ci-dessous ont été apportées par Karine Lieron dans le cadre du temps de questions / réponses qui a suivi la présentation des enjeux.

***Qui gère le Canal de la Neste ? Est-ce qu'on va nous couper l'eau en empêchant l'eau de couler par le canal ? qui gère les débits ?***

L'Etat est propriétaire des gros ouvrages de montagne ou de piémont ainsi que du Canal de la Neste. En cas de crise, une gestion de crise est mise en place et c'est le préfet qui gère la répartition des prélèvements via des arrêtés de crise. De manière générale c'est l'Etat qui est au cœur de la répartition de l'eau et veille à son application.

***Intervention : Il est tombé trois gouttes d'eau et la Garonne commence à monter, on devrait retenir l'eau de pluie.***

Les débits des cours d'eau sont définis réglementairement, en particulier par ce que l'on nomme les débits d'objectif d'étiage. Pour cette année 2023, en raison du faible manteau neigeux, les retenues sont pleines à environ 50%. Le stockage dans des retenues doit se faire en fonction du bassin versant, de la ressource disponible pour les retenir et des capacités de remplissage.

***Est-ce qu'on ne pourrait pas stocker l'eau dans les sols ?***

Le diagnostic du SAGE a montré que le sol est le principal régulateur de l'eau sur ce territoire. Favoriser l'infiltration de l'eau verte, stockée dans les sols, fait bien partie des solutions à venir.

***Intervention : On ne gèrera rien si on n'a pas de réserve. Dès qu'on veut faire des retenues il y a des gens pour les interdire.***

## 2/ Echanges en groupes : quelle eau dans le futur ?

Le temps d'échanges en groupe a permis de faire émerger des points d'accord mais aussi à des points de vue divergents de s'exprimer. Une préoccupation majeure est cependant commune à l'ensemble des tables : le risque du manque d'eau et donc l'enjeu quantitatif.

Un point de débat important a parcouru tous les temps de l'atelier : Comment retenir davantage l'eau ? Faut-il faire davantage de retenues ? Si oui comment les remplir ? Et comment mesurer leurs impacts, en particulier sur la biodiversité ?



### → Partager la ressource : comment aborder un sujet conflictuel tel que l'eau ?

Avec moins d'eau, qui ou quoi privilégier ? C'est une question débattue par les deux groupes. S'agit-il de « compter sur le bon sens des gens pour éviter des réglementations trop strictes » comme évoqué à la table 1 ? Ou bien de séparer strictement les usages et par exemple « conserver l'eau potable pour la boire » comme cela a été longuement débattu à la table 2 ?

De manière transversale, afin d'arriver à un « partage équitable » (table 2), il faudra avant tout « penser large et à long terme » (table 1). Ainsi, autour d'un sujet conflictuel tel que l'eau, il faudrait « promouvoir l'entente contre l'agressivité » (table 2).

La question de la réglementation a particulièrement fait débat à la table 1, où aucun consensus sur le sujet n'a émergé.

### → Trouver de nouvelles sources d'eau

Au-delà du partage d'une ressource en diminution, les deux groupes ont abordé la question des sources alternatives.

Si les retenues d'eau et le stockage de surface sont très rapidement apparues comme des solutions pouvant être mises en place sur l'ensemble du territoire, elles ont été largement questionnées, notamment sur leur taux de remplissage : « les retenues peuvent être une solution si elles sont bien faites et qu'on a de quoi les remplir » (table 1).

D'autres méthodes de stockage ont été avancées comme le stockage de l'eau dans les sols. La table 1 s'est d'ailleurs exprimée en ces mots : « il faut stocker l'eau dans le sol en premier lieu ».

La question du stockage est donc complexe et comme l'a résumé la table 2 : « il n'existe pas une solution miracle, il va falloir combiner une multitude de solutions et c'est la somme de tout qui va nous permettre de conserver l'eau sur le territoire ».

### → Vers un nouveau modèle agricole

De manière transversale, les pratiques agricoles ont été réinterrogées lors de l'atelier, avec un consensus fort : il est nécessaire d'adapter les pratiques à la diminution de la ressource. Pour cela, plusieurs solutions existent : promouvoir la culture de semences qui retiennent l'eau, ne plus

utiliser le glyphosate, mieux gérer l'irrigation (goutte à goutte), planter des cultures mieux adaptées au climat du territoire.

Pour accompagner ce changement de pratiques, il a semblé nécessaire à la table 1 de proposer « une aide financière aux agriculteurs ». La table 2 a complété cette idée par la nécessité de passer également par la formation afin de « réapprendre aux agriculteurs à travailler », sous-entendu : reprendre des bonnes pratiques utilisées auparavant (avec un impact moindre sur l'environnement) pour les adapter au modèle actuel. Il a aussi été souligné que de nombreuses initiatives vertueuses existaient sur le territoire et qu'il fallait les valoriser. Cela devrait être le rôle de la Chambre d'Agriculture d'après la table 1.

### → A l'aval du bassin versant, une qualité de l'eau qui questionne

La question de la qualité de l'eau et notamment de l'eau potable a été discutée. En effet, la table 2 a souhaité insister sur le fait que la question de l'eau potable n'était, selon leur sentiment, pas assez abordée dans la démarche.

La table 1 a souhaité promouvoir une gestion « indépendante et sécurisée de la qualité de l'eau » et plus particulièrement en ce qui concerne la « protection impérative des points de captage ».

La démographie étant également un fort enjeu sur le territoire, la table 2 a également soulevé l'importance de « maintenir une eau de qualité sur le territoire pour retenir les populations ».

### → Favoriser les solutions fondées sur la nature

Les participant.e.s des deux tables ont également souhaité mettre en avant des solutions fondées sur la nature pour répondre aux multiples problématiques liées à la gestion de l'eau sur le territoire.

La table 1 par exemple propose de : « s'appuyer sur des solutions fondées sur la nature comme le maintien de la ripisylve, l'installation d'un couvert végétal, la replantation de haies, le retour du tracé naturel des cours d'eau ... ».

La table 2 abonde dans ce sens en complétant selon ces mots : « il faut mettre à profit les bénéfices naturels de la biodiversité autant pour la quantité (stock d'eau verte) que pour la qualité de l'eau (fonction épuratoire des zones humides) ».

## Restitution des recommandations à la CLE

Table	Quantité et usages	Qualité	Agriculture	Gouvernance	Biodiversité
<b>Table 1</b>	<p>Il faut faire des réserves.</p> <p>Il faut stocker l'eau dans le sol en premier lieu.</p> <p>Les retenues peuvent être une partie de la solution si elles sont bien faites et qu'on a de quoi les remplir.</p>	<p>Avoir une gestion indépendante et sécurisée de la qualité : il faut impérativement protéger les points de captage.</p>	<p>Accompagner les agriculteurs dans les changements de pratiques : ne plus utiliser le glyphosate, mieux gérer l'irrigation (goutte à goutte), planter des cultures mieux adaptées (oléagineux).</p> <p>Aider financièrement les agriculteurs.</p>	<p>Il faut recentrer le débat sur l'eau sur le territoire.</p> <p>Ce n'est pas nécessaire d'obliger par la loi, il faut aussi faire appel au bon sens des gens et à la sensibilisation.</p> <p>Il faut penser large et à long terme.</p> <p>S'inspirer des exemples des autres pays alentours (Maroc, Espagne)</p>	<p>Il faut s'appuyer sur des solutions fondées sur la nature : ripisylve, couvert végétal, haies, tracé naturel des cours d'eau ...</p>
<b>Table 2</b>	<p>Retenir l'eau, en surface et dans les sols.</p> <p>Mettre plus de barrages.</p> <p>Réutiliser l'eau notamment à la maison.</p>	<p>Maintenir une eau de qualité sur le territoire pour retenir les populations.</p> <p>Mettre plus en avant les enjeux liés à l'eau potable.</p>	<p>Accompagner l'adaptation de l'agriculture.</p> <p>Promouvoir la culture de semences qui retiennent l'eau.</p> <p>Réapprendre aux agriculteurs à « travailler ». Remettre en valeur les prairies par exemple, remettre des haies.</p>	<p>Il n'existe pas une solution miracle, il va falloir combiner une multitude de solutions et c'est la somme de tout qui va nous permettre de conserver l'eau.</p> <p>Arriver à un système de partage équitable.</p> <p>Promouvoir l'entente contre l'agressivité autour du partage de l'eau.</p>	<p>Mettre à profit les bénéfices naturels de la biodiversité (autant en quantité qu'en qualité).</p> <p>Rendre leur cours naturel aux rivières.</p>

